



BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

EXERCICE 2024

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget supplémentaire du budget annexe « régie d'action sociale »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « régie d'action sociale »	4
2.1 L'affectation du résultat 2023 du budget annexe « régie d'action sociale »	4
2.2 Les indicateurs de gestion du budget annexe « régie d'action sociale »	5
2.2 La dette du budget annexe « régie d'action sociale »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « régie d'action sociale »	6
4. La section de fonctionnement du budget annexe « régie d'action sociale »	7
4.1 Les recettes de fonctionnement du budget supplémentaire	7
4.2 Les dépenses de fonctionnement du budget supplémentaire	8
5. La section d'investissement du budget annexe « régie d'action sociale »	9
5.1 Les dépenses d'investissement du budget supplémentaire	9
5.2 les recettes d'investissement du budget supplémentaire	10

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Le budget supplémentaire a pour vocation de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permettent ainsi de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans les documents budgétaires précédents.

Le budget supplémentaire du budget annexe est voté en Conseil de Métropole.

Le budget supplémentaire qui vous est soumis se caractérise principalement par une affectation du résultat et des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget primitif le 7 décembre 2023 pour actualiser les prévisions financières en milieu d'exercice.

Il conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +1 631 K€ en section de fonctionnement / exploitation.
- ✓ +2 K€ en section d'investissement.

En K€	BP2024	Proposition BS 2024	Total après BS 2024
Section de Fonctionnement	10 700 K€	1 631 K€	12 331 K€
Section d'Investissement	182 K€	2 K€	184 K€

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D’ACTION SOCIALE »

2.1 L’AFFECTATION DU RESULTAT 2023 DU BUDGET ANNEXE « REGIE D’ACTION SOCIALE »

A l’occasion du budget supplémentaire les résultats de l’exercice précédent sont repris.

Résultats de clôture fonctionnement / exploitation en K€	Résultats de clôture d’investissement en K€	Restes à Réaliser en Recettes en K€	Résultats cumulés investissement en K€	Part affectée à l’investissement en K€	Solde maintenu en section de fonctionnement / exploitation en K€
2023	2023	2023	2023	2024	2024
(A)	(B)	(C)	(B+C)	(D)	(A-D)
0	2 K€	0	2 K€	- €	0

- ✓ Le résultat de clôture 2023 de la section de fonctionnement s’établit à 0 K€.
- ✓ Le résultat cumulé 2023 de la section d’investissement s’élève à 2 K€.
- ✓ Le résultat de clôture de la section d’investissement établit à 2 K€, est inscrit sur la ligne budgétaire codifiée 001 « Solde d’exécution de la section d’investissement reporté » du budget supplémentaire 2024 en recettes.

2.2 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget supplémentaire 2024, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En K€	Total voté 2023	Total voté 2024	Total après BS	Evolution BS 2024	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	1 621 K€	10 700 K€	12 331 K€	1 631 K€	15%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	1 610 K€	10 528 K€	12 086 K€	1 558 K€	15%
Epargne de gestion courante (EBG)	11 K€	172 K€	245 K€	73 K€	43%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	1%	2%	2%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	0	0	0	0	-
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	0	0	73 K€	73 K€	-
Résultat exceptionnel large	0	0	-73 K€	-73 K€	-
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	11 K€	172 K€	172 K€	0	0%
Taux d'épargne de gestion	1%	2%	1%		
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0	0	0	0	
<i>Recettes réelles</i>	1 621 K€	10 700 K€	12 331 K€	1 631 K€	15%
<i>Dépenses réelles</i>	1 610 K€	10 528 K€	12 159 K€	1 631 K€	15%
Epargne brute (EBE)	11 K€	172 K€	172 K€	0	0%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	1%	2%	1%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)				0	
Epargne nette (ENE)	11 K€	172 K€	172 K€	0	0%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	1%	2%	1%		

Les indicateurs de gestion ne sont pas pertinents au regard de l'activité de ce budget annexe dont les recettes de gestion sont principalement constituées par la participation versée par le budget principal.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Sans objet

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « régie d'action sociale » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2023 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements BP 2024	Variation des crédits de paiements BS 2024	Montant annuel des crédits de paiements total après BS 2024	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2024
Logistique (240900100D)	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-2026	149 K€	89 K€	13 K€	2 K€	16 K€	71%
Numérique (240900200D)	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-2026	210 K€	0	139 K€	0	139 K€	66%
Parc Automobile (240900300D)	PARC AUTOMOBILE GESTION MDTURE 2020-2026	30 K€	0	30 K€	0	30 K€	100%
TOTAL		389 K€	89 K€	182 K€	2 K€	184 K€	70%

Pour rappel, le volume des autorisations de programme (AP) au 1er janvier 2024 s'élève à 389 K€. Ce volume se décline en 3 autorisations de programme respectivement dédiées au parc automobile, à la logistique et à l'informatique.

Les nouveaux investissements 2024 sont dédiés à la mise en place de la nouvelle régie d'action sociale dont le périmètre est élargi à l'ensemble de la Métropole (achat de mobilier, matériel informatique, fournitures, véhicules etc...).

Un ajustement des crédits de paiement à hauteur de 2 K€ est nécessaire pour la logistique.

4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution en % Total après BS/BP 2024
Recettes réelles	1 621 K€	10 700 K€	1 631 K€	12 331 K€	15%
Recettes de gestion courante	1 621 K€	10 700 K€	1 631 K€	12 331 K€	15%
013 - Atténuations de Charges	23 K€	4 K€		4 K€	0%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	338 K€	1 349 K€		1 349 K€	0%
73 - Impôts et taxes sauf 731					
74 - Dotations et participations	1 241 K€	8 974 K€	1 631 K€	10 604 K€	18%
75 - Autres produits de gestion courante	19 K€	374 K€		374 K€	0%
Autres recettes de fonctionnement	0	0	0	0	
76 - Produits financiers					
77 - Produits exceptionnels					
Recettes d'ordre	0	0	0	0	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections					
Total recettes d'exploitation	1 621 K€	10 700 K€	1 631 K€	12 331 K€	15%
002 - Excédent reporté					
Total des Recettes d'exploitation cumulées	1 621 K€	10 700 K€	1 631 K€	12 331 K€	15%

L'augmentation de recettes de fonctionnement est liée à l'ajustement de la participation versée par le budget principal (+ 1 631 K€) rendue nécessaire afin de couvrir de nouvelles dépenses inscrites au budget supplémentaire.

4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution en % Total après BS/BP 2024
Dépenses réelles	1 610 K€	10 528 K€	1 631 K€	12 159 K€	15%
Dépenses de gestion courante	1 610 K€	10 528 K€	1 558 K€	12 086 K€	15%
011 - Charges à caractère général	1 116 K€	7 292 K€	904 K€	8 196 K€	12%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	409 K€	875 K€	653 K€	1 528 K€	75%
014 - Atténuations de Produits					
65 - Autres charges de gestion courante	85 K€	2 361 K€		2 361 K€	0%
Autres dépenses d'exploitation	0	0	73 K€	73 K€	0%
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles					
68 - provisions	0	0	73 K€	73 K€	0%
Dépenses d'ordre	11 K€	172 K€	0	172 K€	0%
023 - Virement à la section d'investissement	0	156 K€	0	156 K€	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 K€	16 K€	0	16 K€	0%
Total dépenses d'exploitation	1 621 K€	10 700 K€	1 631 K€	12 331 K€	15%
002 - Déficit reporté				0	
Total dépenses d'exploitation cumulées	1 621 K€	10 700 K€	1 631 K€	12 331 K€	15%

Le budget supplémentaire du budget annexe « régie d'action sociale » présente une augmentation prévisionnelle des dépenses de 1 631€, soit +15% par rapport au budget primitif 2024. Cette augmentation résulte essentiellement de l'augmentation des charges à caractère général et de l'augmentation des charges de personnel.

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011), une hausse de 904 K€ soit +12%, cette augmentation concerne la prestation des chèques cadeaux à l'ensemble des agents de la Métropole ainsi que l'organisation de l'arbre de Noël.
- ✓ Les charges de personnel (chapitre 012), une hausse de 653 K€ soit +75% liée à divers ajustements de la masse salariale (recrutements et autres réaffectations d'agents). Pour mémoire les effectifs de la régie d'action sociale est composée de 20 emplois permanents à temps complet au 1^{er} janvier 2024.
- ✓ Une provision pour compte épargne temps (chapitre 68) à hauteur de 73 K€ est constituée.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution en % Total après BS/BP 2024
Dépenses réelles	11 K€	182 K€	2 K€	184 K€	1%
Dépenses d'équipement	11 K€	182 K€	2 K€	184 K€	1%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)					
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)					
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)					
Total des opérations d'équipement	11 K€	182 K€	2 K€	184 K€	1%
Dépenses financières	0	0	0 K€	0 K€	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées					
26 - Participations et créances rattachées					
27 - Autres immobilisations financières	0		0 K€	0 K€	0%
45 - Opérations pour le compte de tiers (6)					
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	
040 - Opérations de transfert entre sections					
041 - Opérations patrimoniales					
Total dépenses d'investissement	11 K€	182 K€	2 K€	184 K€	1%
001 - Solde d'exécution négatif	0	0			
Total dépenses d'investissement cumulées	11 K€	182 K€	2 K€	184 K€	1%

Les dépenses d'investissement du budget annexe enregistrent une augmentation de 2 K€, il s'agit principalement d'acquisitions pour la logistique.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

En K€	Budget voté 2023	BP 2024	BS 2024	Total après BS 2024	Evolution en % Total après BS/BP 2024
Recettes réelles	0 K€	10 K€	0	10 K€	0%
Recettes d'équipement	0	0	0	0	
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)					
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)					
21 - Immobilisations corporelles					
Recettes financières	0 K€	10 K€	0	10 K€	0%
10 - Dotations, réserves (hors 1068)	0 K€	5 K€		5 K€	0%
1068 - Autres réserves					
165- Dépôts et cautionnements reçus					
27 - Autres immobilisations financières	0	5 K€		5 K€	0%
45 - Opérations pour le compte de tiers (6)					
Recettes d'ordre	11 K€	172 K€	0	172 K€	0%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	156 K€	0	156 K€	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 K€	16 K€	0	16 K€	0%
041 - Opérations patrimoniales					
Total recettes d'investissement	11 K€	182 K€	0	182 K€	0%
001 - Solde d'exécution positif	0	0	2 K€	2 K€	0%
Total des recettes d'investissement cumulées	11 K€	182 K€	2 K€	184 K€	1%

Les recettes d'investissement sont constituées du résultat de clôture de la section d'investissement dont le montant s'élève à 2 K€, inscrit sur la ligne budgétaire codifiée 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».